

LEKH LEKHA 5774



n°189

## LA PARACHA EN RÉSUMÉ

Dieu s'adresse à Avram et lui demande « Quitte ta terre, ton lieu de naissance, et la maison de ton père vers la terre que Je te montrerai. » Là bas, lui dit Dieu, il deviendra une grande nation. Avram, avec sa femme Sarai et son neveu Lot, voyage vers la terre de Canaan où il construit un autel et continue à diffuser le message du monothéisme. La famine force Avram à quitter la terre de Canaan pour l'Egypte. Remarquée pour sa beauté, Sarai est emmenée au palais de Pharaon où Avram échappe à la mort en la présentant comme sa sœur. Mais une maladie frappe le Pharaon et l'empêche de toucher Sarai, le contraignant à remettre Sarai à Avram qui s'avère être son mari. Pharaon, pour réparer le préjudice, offre à Avram de l'or, de l'argent, et du bétail.

De retour en terre de Canaan, Lot se sépare d'Avram pour s'installer dans la ville corrompue de Sodome. A la suite d'une guerre perdue par le roi de Sodome devant Kédorlaomer et ses alliés, Lot est fait prisonnier. Avram réunit une petite légion, défait Kédorlaomer et libère son neveu. Avram est béni pour cette action par Malki Tsédék roi de Salem (Jérusalem). Dieu contracte avec Avram « l'alliance des morceaux » dans laquelle Il lui annonce que sa descendance sera asservie, puis libérée pour hériter de la Terre Promise. Toujours sans enfant après dix années de mariage, Sarai demande à Avram d'épouser Hagar sa servante. Hagar conçoit immédiatement un enfant, en retire insolence envers Sarai, et fuit devant la réaction sévère de Sarai. Un ange apparaît alors à Hagar et la convainc de retourner sous l'autorité de Sarai. Cet ange lui annonce aussi que le fils qu'elle va mettre au monde sera le père d'une nation nombreuse. Ishmaël naît alors qu'Avram est âgé de 86 ans.

Treize ans plus tard, Dieu change le nom d'Avram en Avraham (« père d'une multitude ») et celui de Sarai en Sarah (« princesse ») et leur promet qu'ils auront un enfant. De cet enfant, qu'ils appelleront Its'hak (« il rira ») naîtra une grande nation avec laquelle Dieu perpétuera l'alliance d'Avraham. Dieu donne à Avraham le commandement de la circoncision pour lui et sa descendance comme « signe de l'alliance entre Moi et toi. »



Feuillelet dédié pour la réussite matérielle et spirituelle de Concy Erick ben Liliane



## UN TRÉSOR DE LA PARACHA

**Avraham, influencé par ses intérêts ?**

*Béréchit (12:10) : « Et il y eut une famine dans le pays et Avraham descendit en Egypte... car la famine était lourde dans le pays »*

Naturellement, personne d'entre nous ne va venir contester la décision d'Avraham d'être descendu en Egypte à cause de la faim. De même, quand il a dit de Sarah «c'est ma sœur», il a évidemment pesé ce qu'il faisait dans sa grande intelligence et il est arrivé à la conclusion que c'était ce qu'il y avait lieu de faire. Mais ce n'est pas l'avis du Ramban, qui dit : «Sache qu'Avraham a commis une grande faute par erreur, il a mis sa femme la tsadéket en danger parce qu'il avait peur qu'on le tue, alors qu'il aurait dû faire confiance au Saint béni soit-Il qu'il le sauverait, lui, sa femme et tout ce qui était à lui, car Dieu a le pouvoir d'aider et de sauver...»

C'est effrayant ! Avraham, le plus grand des géants spirituels, qui a reconnu son Créateur dès l'âge de trois ans, va jusqu'au plus profond de la halakha et décide qu'il faut aller en Egypte. Et voilà que viennent les paroles du Ramban qui le contredisent, estimant que la halakha n'est pas claire, et plus encore, que c'est considéré comme une faute. Comment cela ?

Il ne nous reste plus qu'à en apprendre un grand principe, à savoir que même une décision soigneusement pesée par l'intellect d'Avraham, quand elle concerne le décisionnaire lui-même, celui qui est concerné par la conclusion, il faut vérifier en profondeur s'il ne s'est pas laissé influencer par ses intérêts. Dans ce contexte, on raconte sur le gaon auteur de Sifte Cohen (le Chakh) qu'il avait un conflit sur des questions d'argent avec l'un des notables de Vilna. Lui et son adversaire se mirent d'accord pour présenter leurs arguments devant l'un des grands de la génération qui habitait au loin et ne connaissait pas du tout le Chakh. C'était Rabbi Avraham Abba, le Rav de Novardok. Avant d'aller le trouver, le Chakh traversa tous les passages de la Guemara et du Choul'han Aroukh qui traitaient de cette question, et arriva à la conclusion qu'il avait raison, et qu'il serait certainement vainqueur. Quand ils se présentèrent devant Rabbi Avraham Abba, le Rav se plongea dans les profondeurs de la halakha, et finalement condamna le Chakh. Celui-ci fut stupéfait d'entendre cette décision, qui à son avis ne correspondait pas à la halakha, et il demanda à Rabbi Avraham Abba de lui expliquer comment il y était arrivé. Le Rav s'approcha de la bibliothèque et en sortit un livre du... Chakh sur le 'Hochen Michpat. Il lui montra qu'il avait pris la décision d'après ce livre. Le Chakh examina ses propres paroles... et s'aperçut que Rabbi Avraham Abba avait raison. Immédiatement, il lui révéla son nom et dit : «Combien sont grandes les paroles de nos Sages, qui ont dit : un homme n'est pas capable de se reconnaître coupable»

PARACHA : LEKH LEKHA



PARIS - ILE DE FRANCE

Entrée : 18h50 • Sortie : 19h53

### Villes dans le monde

Lyon	18h44 • 19h44	Nice	18h36 • 19h35	Los Angeles	18h05 • 18h59
Marseille	18h44 • 19h42	Jerusalem	16h32 • 17h47	New-York	18h03 • 19h00
Strasbourg	18h29 • 19h32	Tel-Aviv	17h52 • 18h48	Londres	17h57 • 19h03
Toulouse	18h59 • 19h58	Bruxelles	18h40 • 19h45	Casablanca	18h43 • 19h37



**Le livre du Chabbath pour toute la famille**  
pour le commander : 01 80 91 62 91 ou [www.torah-box.com](http://www.torah-box.com)



## IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

**« Celui qui a dit au médicament de guérir... »**  
*« Il crut en Hachem et cela lui fut considéré comme un mérite »*

Le gaon Rabbi Yitz'hak El'hanan avait un médecin spécialiste qui s'appelait le docteur Kouchlevsky. Cet homme était un ben Torah, un talmid 'hakham, avec de belles qualités d'âme, et aussi un grand médecin.

Un certain vendredi, une femme en pleurs vint frapper à sa porte, en le suppliant de venir voir son fils malade qui se trouvait en grand danger. Immédiatement, le médecin mit son chapeau et courut avec elle à la maison. En voyant le grave état de l'enfant, il prescrivit de nombreux médicaments, vingt gouttes de ceci et vingt de cela, et il rentra chez lui.

Après le Chabbath, le docteur Kouchlevsky alla voir dans quel état était l'enfant. En arrivant, il fut frappé de stupeur en voyant que le malade se tenait sur ses pieds comme n'importe qui, ce qui représentait pour lui un miracle médical ! «Comment avez-vous soigné votre enfant ?» demanda le médecin à la mère. Et elle l'expliqua en détail : «Vous m'avez prescrit de préparer les médicaments avant Chabbath.

Qu'est-ce que j'ai fait ? J'ai fait chauffer de l'eau, et quand elle a été complètement bouillante j'ai pris l'ordonnance que vous m'aviez donné et je l'ai plongée dans l'eau... Pendant Chabbath, quand mon fils avait mal, j'ai pris cette eau et je lui en ai donné vingt gouttes à chaque fois en lui disant : «Celui qui a dit au médicament de guérir dira à cette eau de guérir.» Et c'est ce qui s'est passé, pendant le Chabbath l'enfant a complètement guéri.»



## “ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES”



Rav Nissim KARELITZ



## AU “HASARD” ...

### Soutenir les étudiants en Torah

1. Le Sefer 'Hassidim rapporte que chaque homme a le devoir d'apprendre un métier pour subvenir à ses besoins. Celui qui a la possibilité de travailler et ne le fait pas, n'a pas le droit de recevoir de Tsedaka. Toutefois, il faudra quand même lui donner le strict minimum pour l'immédiat afin qu'il ne meure pas de faim.

2. Précision importante: Cette Halakha ne concerne pas celui qui souhaite s'investir dans l'apprentissage de la Torah. Il existe certes une discussion virulente sur ce sujet entre le Rambam et tous les autres sages de l'époque. Cependant, le Choul'han Aroukh (Kessef Mishné, Talmoud Torah 3:3) a réfuté les preuves du Rambam. Il conclut que dans la mesure où la réalité du monde ne permet pas à un homme de travailler et d'avoir concrètement le temps et la motivation d'acquérir la connaissance de toute la Torah, même le Rambam admet que tous les moyens sont permis pour perpétuer notre Torah ancestrale. D'ailleurs, nous rapportons le Midrash Tan'houma qui pense que la destination essentielle du Maasser est le soutien de ceux qui étudient la Torah.



## LE RÉCIT DE LA SEMAINE

### Amis d'enfance, amis toujours...

Après la Seconde Guerre mondiale, la ville de Tchernovitz, en URSS, à la frontière avec la Roumanie, abritait une poignée de Juifs pratiquants : l'un s'était enfui de sa ville natale parce que le KGB le «recherchait» ; l'autre avait renoncé à retourner chez lui, sachant que sa ville avait été détruite, d'autres recherchaient la proximité de la frontière roumaine, espérant pouvoir retourner dans la ville de Vznitz en profitant d'une fente éventuelle dans le rideau de fer.

La famille Wishedski se distinguait particulièrement pour son attachement sans concessions à la Torah ; le père, le 'Hassid Rav Moché avait été arrêté par la police secrète à cause de ses activités contre-révolutionnaires (comprenez : religieuses) et la mère devait élever seule ses enfants. En plus de ses soucis financiers, elle s'inquiétait pour l'avenir spirituel de sa famille. Aucune école juive n'existait bien entendu mais elle réussit à persuader un certain Rav Moché Kolikov de donner quelques cours à son fils, Bentsion, âgé de douze ans, tous les après-midis.

C'est alors qu'arriva dans la ville un 'Hassid de Vznitz nommé Rav Haïm Meir Kahana : de Roumanie, il s'était enfui en URSS pendant la guerre et, après de nombreuses péripéties (dont un long emprisonnement en Sibérie), il tentait de regagner son pays d'origine. En attendant, il insufflait un esprit nouveau dans la ville, encourageant les uns à étudier la Torah, d'autres à mettre les Téfiline etc. Son épouse, Gertrude, originaire d'Allemagne, s'occupait de l'éducation juive des jeunes filles comme la regrettée Dvonia Gorodetsky qui était la sœur de Rav Moché Wishedski et Bella Gurevitch. Quand Rav Kahana remarqua que le jeune Bentsion était avide d'étudier, il lui fixa un cours de Guemara, tous les jours à six heures du matin, chez lui, à condition que tout ceci se déroule dans la plus parfaite clandestinité car tous les deux, aussi bien le maître que l'élève, risquaient gros s'ils étaient remarqués. A l'approche de la Bar Mitsva de Bentsion et en l'absence de son père (emprisonné), ce fut Rav Kahana qui offrit à l'enfant des Téfiline et lui apprit à les mettre. Bien entendu, aucune fête ne marqua l'événement. Par la suite, d'autres jeunes garçons se joignirent au cours clandestin.

Bentsion finit par trouver du travail dans une grande usine où l'on fabriquait des machines à tricoter : grâce à ses relations avec les directeurs, il parvint à ne pas travailler le Chabbat.

Pendant ce temps, Rav Kahana fit la connaissance d'une veuve de guerre dont le fils, Uri Weisberg,

recherchait du travail afin de subvenir aux besoins de sa famille. Sous l'influence de Rav Kahana, la veuve rendit sa cuisine cachère et le jeune Uri (âgé de quinze ans) apprit lui aussi à mettre les Téfiline et à réaliser qu'il était juif, malgré le manque de vie communautaire organisée. Après bien des efforts, Uri fut admis lui aussi dans la fabrique de machines et put respecter le Chabbat. Malheureusement, lors d'un contrôle particulièrement minutieux, on s'aperçut qu'Uri ne travaillait pas le Chabbat et il fut immédiatement renvoyé ! Qui peut décrire sa détresse et celle de sa mère ?

A cette époque, alors que Bentsion avait perdu presque tout contact avec Uri et que le cours clandestin s'était arrêté faute de participants, arriva dans la ville le 'Hassid Rav Mendel Futerfass qui venait d'être libéré d'un «séjour» de huit ans en Sibérie. Rav Mendel se mit immédiatement «au travail» pour réorganiser la vie juive à Tchernovitz. Un jour, il demanda à Bentsion : «Quoi de neuf ?» Et Bentsion raconta qu'il avait reçu une lettre de son ami, Shimshon Kahana, réfugié à Samarkand. Celui-ci lui demandait, entre autres, des nouvelles d'Uri et de sa mère. En entendant cela, Rav Mendel s'exclama : «Effectivement ! Que se passe-t-il avec Uri ? Tu dois absolument retrouver du travail pour Uri !» Je répondis que c'était impossible : l'URSS de Kroutchev traversait une terrible crise économique : chaque offre de travail était convoitée par de très nombreux chômeurs et, de plus, les contrôles étaient innombrables : impossible de soudoyer un quelconque directeur qui risquerait sa vie en embauchant un «parasite» qui ne travaillerait pas Chabbat. Mais Rav Mendel ne se laissait pas convaincre par ce genre d'arguments : un Juif était privé de subsistance ainsi que sa mère et il fallait trouver du travail à Uri : «Ce que tu dois faire», insista Rav Mendel, «c'est éveiller en toi-même une volonté de fer d'aider Uri et ne pas oublier ce problème un seul instant, y penser 24 heures sur 24 ! Alors certainement D.ieu t'aidera !»

J'acceptai car, de fait, devant son intransigeance, je n'avais pas le choix ! Au bout de quelques jours passés dans cette obsession, je me rappelais soudain d'un Juif nommé Rudolinski qui avait travaillé avec nous ; j'insistai auprès de lui pour qu'il embauche Uri malgré toutes les offres qu'il recevait par ailleurs, je le suppliai tant et plus qu'il fut pratiquement obligé d'accepter ! Je crois que Rav Mendel fut encore plus heureux qu'Uri lui-même !

Je perdis alors contact avec Uri ; mon père fut libéré du Goulag, Rav Mendel reçut l'autorisation de quitter

l'URSS et, nous-mêmes, avons pu monter en Israël en 1966. Pour nous, Tchernovitz entraînait dans l'histoire, avec ses souvenirs heureux et les autres.

Au début du mois de Tamouz de cette année, apparut dans le fascicule Sichat Hachavoua un récit dont la source était attribuée à Rav Bentsion Wishedski.

«Je ne suis pas un lecteur assidu de ce fascicule», raconte Uri, « bien que je l'apprécie beaucoup. Mais, à l'occasion, je le lis avec plaisir. Quand j'ai vu le nom Wishedski, je me suis demandé si par hasard... Moi-même, j'étais monté en Israël en 1967, j'ai fait mon service militaire et mes périodes de réserve, j'ai travaillé dur, je me suis marié avec une immigrante venue du Maroc et nous avons élevé nos enfants dans une ambiance juive traditionnelle. Même nos petits-enfants fréquentent maintenant des écoles religieuses. Avec la guerre de Kippour en 1973 où j'ai combattu à la frontière sud contre l'Égypte, après avoir subi les attaques effrayantes où le réflexe est tout naturellement de se tourner vers D.ieu, notre seul Protecteur, j'ai décidé de revenir à une vie juive plus complète. Après avoir lu Sichat Hachavoua, j'ai recherché si «par hasard», il s'agissait bien de mon ami Bentsion et...»

Qui peut décrire l'émotion suscitée par la rencontre dernièrement de ces deux amis d'enfance après cinquante ans de séparation, leur joie et les heures passées à rappeler leurs épreuves communes ?

Rav Wishedski insiste sur l'importance de l'éducation même d'un seul enfant juif : «Grâce aux efforts investis dans l'éducation d'Uri, nous voyons déjà trois générations de Juifs rattachés à la Torah. Par ailleurs, je reste encore stupéfait de la détermination de Rav Mendel qui n'était certainement pas un faiseur de miracles mais dont la foi était capable de déraciner les montagnes !»

«Je comprends enfin tout ce qui m'est arrivé à Tchernovitz !» conclut pour sa part Uri, encore sous le coup de l'émotion de ces retrouvailles.

*Traduit par Feiga Lubecki  
La sidra de la semaine*



## UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

### Téfila dans un « corps propre » (Rav David Haddad)

#### Question 1 : Si l'on éprouve le besoin d'aller aux toilettes, a-t-on le droit de réciter une bénédiction ou de prier ?

Si l'on éprouve le besoin d'aller aux toilettes (que ce soit pour un petit ou un gros besoin) et qu'on estime qu'on ne pourra pas se retenir pendant 72 minutes minimum, on n'aura pas le droit de réciter une bénédiction ou de prier avant de s'être soulagé.

Toutefois, si l'on a déjà commencé à prier ou à réciter une bénédiction sans éprouver le besoin d'aller aux toilettes et que l'envie se manifeste pas la suite, on devra se retenir et terminer sa prière ou sa bénédiction avant d'effectuer ses besoins et ce, même dans le cas où l'on ressent qu'il nous sera difficile de nous retenir pendant 72 minutes (Choul'han Aroukh Ora'h Haim 92, 2)

#### Question 2 : Après avoir effectué des gros besoins, a-t-on l'obligation de se laver à l'eau afin de pouvoir prier ou réciter une bénédiction, ou suffit-il simplement de s'essuyer avec du papier-toilette ?

Un Juif doit veiller à ce que son corps soit propre au moment de dire une bénédiction ou toute autre parole sacrée. C'est pourquoi il convient de se laver à l'eau ou de s'essuyer avec des lingettes humides après avoir effectué des gros besoins. Toutefois, si l'on n'a pas la possibilité de le faire, on se contentera de s'essuyer soigneusement avec du papier-toilette. Dans la Michna Beroura ad loc. alinéa 18, l'auteur introduit cette règle par l'expression « Il est bon de se laver » prouvant que la toilette à l'eau ne constitue pas un devoir mais une simple mesure de piété. Il n'en reste pas moins que même selon cette opinion, il faut à priori s'efforcer de se laver à l'eau).



## PERLE HASSIDIQUE

« Une jouissance perpétuelle cesse d'être une jouissance. »

(Baal Chem-Tov)

## QUIZZ PARACHA

1. Pourquoi Avraham a-t-il construit un autel à Beit El ?
2. Qui était Amrafel ?
3. Pourquoi Avraham est-il tombé sur son visage quand Hachem lui est apparu ?

1. Il savait que ses descendants un jour seraient englobés dans la faute d'Ha'h'an (Yehochou'a). Il construisit alors un autel et pria pour eux.  
 2. Amrafel était le roi Nimrod, lequel avait dit à Avraham : « jette-toi dans la fournaise ardente »  
 3. Car il était incircconcis.

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – [contact@torah-box.com](mailto:contact@torah-box.com)
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce numéro :  
'Hevrat Pinto, Rav David Haddad, Jonathan Berdah.

Nos partenaires

**Juif.org**



**Torah-Box.com**

Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde  
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABI'HSSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK  
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israël : 077.466.03.32 – Web : [www.torah-box.com](http://www.torah-box.com) - [contact@torah-box.com](mailto:contact@torah-box.com)